

SAISON 26-27

KARATÉ CLUB ÉTIOLLES-TIGERY
SECTION REMISE EN FORME

DOSSIER D'INSCRIPTION

REMISE EN FORME

Dès 15 ans

BODY-COMBAT

CROSS TRAINING



Plus de **cardio**.



Plus d'**énergie**.



Plus de
confiance.

UN COURS D'ESSAI
POSSIBLE

Bouger. Se défouler. Se renforcer.



Section
adultes



Coachs
diplômés



Ambiance
motivante



Respect et
convivialité



2 sites



www.karate-etiolles-tigery.com



club@karate-etiolles-tigery.com



06 95 75 28 10 / 01 69 89 31 47



PHOTO

obligatoire pour les
nouveaux adhérents

Fiche d'inscription

SECTION REMISE EN FORME

☐ **Body-Combat**
☐ **Cross-Training**
☐ **Pack complet**
Nouvel adhérent : ☐ OUI ☐ NON

Comment avez-vous connu le club ?

☐ Site ☐ Flyer ☐ Relation ☐ Réseaux sociaux ☐ Commune ☐ Google

CADRE RÉSERVÉ AU KARATÉ ÉTIOLLES-TIGERY

☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Coupons sport ANCV ☐ Licence ☐ Photo ☐ Dossier complet

REEMPLIR EN MAJUSCULES

Nom Prénom

Né(e)le / / Téléphone

Adresse Ville

Email contact club - ECRIRE EN MAJUSCULE

Personne à prévenir en cas d'urgence

Téléphone de la personne

Attestation pour votre comité d'entreprise : Demande à effectuer par e-mail au club

Autorisations et déclarations

Je soussigné(e)

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et accepte l'ensemble des conditions d'adhésion au KARATÉ Étiolles-TIGERY.
- Je m'engage à signaler au coach toute blessure, restriction médicale ou information utile à la sécurité de ma pratique, conformément aux dispositions médicales applicables de la FFK
- Je confirme avoir lu et accepté que toute demande de remboursement de cotisation est exclue.

MERCI DE COCHER UNE CASE POUR CHAQUE LIGNE

- | | | |
|-------------------------------------|--|--|
| ☐ J'autorise | ☐ Je n'autorise pas | l'équipe médicale à effectuer les soins nécessaires et à me transporter si besoin. |
| ☐ J'autorise | ☐ Je n'autorise pas | le club à publier des photos/vidéos prises pendant les cours, compétitions, stages et manifestations sur son site, ses réseaux sociaux et les supports municipaux. |

Date

Signature avec mention lu et approuvé



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

DEMANDE DE LICENCE PAR INTERNET

SAISON 2026/2027

À CONSERVER 3 ANS PAR LE CLUB

➤ Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et à l'ordinateur.

➤ CLUB

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) « nouveau licencié ».

☐

ADRESSE MAIL PERSONNELLE

Veuillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre club.

Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre n° de licence

Les informations relatives aux notices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : ffkarate.fr

➤ Adresse e-mail du licencié indispensable pour recevoir l'attestation de licence (IMPORTANT : écrire lisiblement EN MAJUSCULES)

 @

➤ NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB (ou modifications pour les renouvellements)

M ☐ Mme ☐ Nationalité

▼ Nom ▼ Prénom

▼ Date de naissance : jour/mois/année IMPORTANT Veuillez à indiquer très lisiblement votre date de naissance car celle-ci conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ..., senior, etc.

▼ N° ▼ Rue, Bd, Avenue, Cours, etc. ▼ Nom de la voie

▼ Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ... ► Personne en situation d'handicap ☐ oui ☐ non

▼ Lieu-dit ▼ Code postal ▼ Commune

▼ Téléphone 1 ▼ Téléphone 2 ▼ Code style (voir au verso)

➤ INFORMATION POUR LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ (uniquement pour les dirigeants, professeurs, arbitres et coaches)

▼ Nom de naissance ▼ Ville de naissance

▼ Numéro de département de naissance ▼ Pays de naissance

Uniquement si pays de naissance autre que la France

▼ Nom et prénom du père ▼ Nom et prénom de la mère

➤ LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE :

Attention à ne remplir qu'une seule des deux parties

- Adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK.
- Régler la somme de 39 € TTC (licence : 38,40 € TTC et assurance : 0,60 € TTC).
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date : Signature de l'adhérent : (ou du représentant légal)

- Refuser d'adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK ; dans ce cas, le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et des disciplines associées.
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- En conséquence, ne pas régler avec la licence la somme de 0,60 € de l'assurance, mais régler finalement la somme de 38,40 € TTC.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical ainsi qu'à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date : Signature de l'adhérent : (ou du représentant légal)

➤ Acceptez-vous de recevoir les actualités de la FFK ?

☐ oui ☐ non

INFORMATIONS

VALIDITÉ DE LA LICENCE

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la Fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le site ffkarate.fr, rubrique « Statuts et Règlements »).

CERTIFICAT MÉDICAL

En application de la circulaire du 12 septembre 2022 de la FFK, désormais pour les pratiquants mineurs et majeurs, plus aucun certificat médical n'est exigé (**sous conditions**). Retrouvez toutes les informations dans la rubrique « *Certificat médical* » sur le site ffkarate.fr.

LOI DU 6 JANVIER 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FFK. En application de la loi du 06 janvier 1978, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès à la limitation, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition et également d'un droit de profilage.

Pour toute demande concernant l'exercice d'un des droits précités, vous pouvez contacter directement la Fédération à l'adresse suivante : licences@ffkarate.fr

ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site ffkarate.fr, rubrique « Assurances » ou sur demande écrite auprès de la FFK. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et du bulletin de souscription des garanties complémentaires.

> Responsabilité civile : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrite par la FFK.

> Accident corporel : la FFK met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « individuel accident ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFK auprès de l'assureur Generali via le courtier Marsh. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance.

La FFK informe le licencié que le prix de la garantie de base « individuelle accident » s'élève à 0,60 € TTC quel que soit l'âge.

> Options complémentaires : le soussigné déclare avoir été informé, conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de Generali via le courtier Marsh. Le bulletin de souscription de garanties complémentaires est situé en dernière page de la notice d'information assurances.

EN CAS DE SINISTRE

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur assurances.karate@marsh.com ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à Marsh.

N° à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave :

Tél : +33 145 16 66 36 (contrat n°10273)

Marsh
Département Sports & Événements
Tour Ariane
92088 Paris La Défense Cedex
Ligne dédiée : 01 87 21 27 86
Mail : assurances.karate@marsh.com

STYLES ET

DISCIPLINES

KARATÉ DO

Style	Code KFC
Karaté Full Contact	GOJU
Goju Ryu	KTAC
Karaté Contact	KEMPO
Kempo	KINO
Kinomichi	KYOK OKI
Kyokushinkai	SHIT
Okinawa Shorin-Ryu	SHORI
Shito Ryu	SHOK
Shorinji Ryu	SHOT
Shotokai	SHOHS
Shotokan	SHUK
Shotokan Oshima	UECH
Shukokai	WADO
Uechi Ryu	KARA
Wado Ryu	
Autre style de karaté-do	

KARATÉ JUTSU

Style	Code
Aito Self-défense	AITO
Body Karaté	BODY
Bukido Sport	BUKISP
France Shorinji Kempo	FSK GEN
Genbudo	JKJ KMIX
Juku Karaté Jutsu	KDEF
Karaté Mix	KOBU
Karaté Défense	NANB
Kobudo	NIHO
Nanbudo	NUNC
Nihon Tai-Jitsu	PKD SHID
Nunchaku	SHKA
Pankido	KIDO
Shidokan	SKEM
Shindokai	SKAN TD
Shinkido	TAI
Shorinji Kempo	TKY TAKE
Shudo Kan	TOKI
Tai-Do	TORE
Tai-Jitsu	WKAN
Tai Kyoku Ken	KAJT
Takeda Budo	ACCD
Tokitsu Ryu	
Toreikan Budo	
Wadokan	
Autre style de karaté-jutsu	
Art du combat et la canne de défense	

DISCIPLINES ASSOCIÉES

Style	Code
Arts Martiaux du Sud-Est Asiatique	
Kali Eskrima	KALIESK
Pencak Silat	SILA
Autres styles A.M. Sud-Est Asiatique	AMSEA
Vovinam Viet Vo Dao	VVVD
Arts martiaux vietnamiens traditionnels	AMVTD
Autres arts martiaux vietnamiens	AAMV
Para-Karaté	KRAV
Wushu (Arts Martiaux Chinois)	PARAK
Yoseikan Budo	WUSHU
	YOS

AUTRES DISCIPLINES

Style	Code
Capoeira	CAPOE
Kung Fu	KUNG
Kung Fu Chuan Fa	CHUAN
Seibukan	SEIBK
Qi-Gong	QUNG
Tai Chi Chuan	TCH
Wushu Lutte Chinoise	WLCH
Jeet Kune Do	JKD

Annexe n°3 :

N°15699*01

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR L'ADHERENT

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

LE MOT DE LA COACH

Bienvenue dans la section. Body-Combat et/ou Cross Training !

Ici, aucune performance à prouver : vous avancez à votre rythme, selon votre condition physique et votre énergie du jour. Les cours sont conçus pour être dynamiques, progressifs et motivants. Les cours sont conçus pour être dynamiques, progressifs et motivants. Que vous souhaitiez vous défouler, vous tonifier ou relever un nouveau défi, vous êtes au bon endroit. Merci pour votre confiance. Au plaisir de vous retrouver en cours !
- Sylvie, Coach sportif

Recommandations

Merci d'arriver 5 à 10 minutes avant le début du cours afin de vous préparer.
Les retards perturbent la séance et augmentent les risques de blessure.

Tenue : Un t-shirt technique ou respirant Un leggings, un short ou un bas de sport
Prévoir Une serviette, une bouteille d'eau

COMMENCEZ À VOTRE RYTHME

Débutants et pratiquants expérimentés participent ensemble. Les exercices sont progressifs et adaptés à votre niveau, à votre condition physique et à votre énergie du jour.

Planning des cours adultes

ÉTIOLLES



BODY-COMBAT

Mardi 20h-21h



Maison des arts martiaux, route de Jarcy

TIGERY



CROSS TRAINING

Samedi 9h30-10h30



Halle sportive, avenue de l'Orme à Desselay

TARIFS SECTIONS

BODY-COMBAT

220 €

CROSS TRAINING

220 €

PACK COMPLET

280 €

Nous joindre



www.karate-etiolles-tigery.com



bcombat.ctraining@gmail.com



06 95 75 28 10 / 01 69 89 31 47



Un lien pour rejoindre le groupe WhatsApp de la section vous sera communiqué lors de votre inscription

Nous suivre



[karateetiolles-tigery91](https://www.facebook.com/karateetiolles-tigery91)



[@karate_etiolles_tigery](https://www.instagram.com/@karate_etiolles_tigery)

RÈGLEMENT INTERIEUR

SECTION REMISE EN FORME

Ce règlement définit les règles applicables aux adultes inscrits à la section Remise en Forme (Body-Combat & Cross Training) du Karaté Étioilles-Tigery.

Article 1 - Application

Le présent règlement définit les règles de fonctionnement de la section Remise en Forme (Body-Combat & Cross Training) du Karaté Étioilles-Tigery.

Il s'applique à tous les adhérents adultes inscrits à cette section.

La lecture et l'acceptation de ce règlement sont obligatoires. Sa validation est réputée acquise dès la signature de la fiche d'inscription.

Article 2 - Cotisation

La cotisation annuelle comprend l'accès aux cours collectifs ainsi que les frais d'adhésion à l'association.

Elle est due en totalité au moment de l'inscription.

Aucun remboursement, total ou partiel, ne pourra être effectué en cas d'abandon, d'absence ou d'exclusion en cours de saison.

Article 3 - Inscription

L'inscription devient définitive après réception du dossier complet comprenant :

- la fiche d'inscription signée ;
- le formulaire de licence fédérale complété et signé ;
- une photo pour les nouveaux adhérents ;
- le règlement de la cotisation.

Un seul cours d'essai est autorisé. Après le deuxième cours, l'accès peut être suspendu si le dossier reste incomplet.

Article 4 - Responsabilité

La responsabilité du club et des intervenants ne s'applique que pendant les horaires officiels des cours.

En dehors de ce cadre, l'association décline toute responsabilité.

Tout participant quittant la séance avant la fin doit en informer le coach.

Article 5 - Ponctualité et assiduité

Les participants doivent arriver 5 à 10 minutes avant le début du cours afin de se préparer.

La ponctualité est indispensable au bon déroulement de l'échauffement et à la sécurité.

Le coach peut refuser l'accès si la séance a commencé et que le retard ne permet pas une participation dans de bonnes conditions.

Article 6 - Tenue et hygiène

Une tenue de sport souple et adaptée est exigée : t-shirt ou débardeur, legging, short ou pantalon de sport. La pratique s'effectue pieds nus dans le dojo. Une bouteille d'eau et une serviette sont recommandées. Aucun vêtement ou accessoire susceptible de gêner les mouvements, de s'accrocher ou de blesser n'est autorisé.

Aucun signe religieux ostentatoire n'est autorisé pendant les cours, conformément au principe de neutralité et aux valeurs laïques de l'association.

Article 7 - Respect et sécurité

Chaque participant s'engage à :

- Respecter les autres pratiquants, les intervenants et les consignes de sécurité,
 - Adopter une attitude bienveillante, respectueuse et non perturbatrice.
- Tout comportement inapproprié, agressif ou irrespectueux pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive, sans remboursement.

Article 8 - Absences et organisation

Les cours sont suspendus pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Aucun remplacement ne sera effectué pour les séances annulées pour raisons exceptionnelles (compétitions, événements, météo...).

Article 9 - Effets personnels

Le club décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels dans les vestiaires ou dans la salle.

Il est recommandé de ne pas apporter d'objets de valeur et de veiller à sécuriser ses effets personnels.

Article 10 - Exclusion

Toute exclusion définitive est décidée par l'instance compétente du club après information de l'adhérent et possibilité pour celui-ci de présenter ses observations, sauf mesure immédiate nécessaire à la sécurité.

Article 11 - Neutralité

Toute blessure, douleur, maladie, restriction ou information utile doit être signalée au coach. Un participant malade, fiévreux ou blessé ne doit pas pratiquer. Le coach peut limiter ou interrompre la participation lorsque l'état de santé, le comportement ou l'équipement présente un risque.

Article 12 - Communication

Les échanges avec le club se font de préférence par e-mail.

En cas d'appel sans réponse, merci de laisser un message avec votre nom, votre prénom et l'objet de l'appel.

À retenir : respect, sécurité, ponctualité, motivation et convivialité sont essentiels au bon déroulement des cours.



NOS AUTRES ACTIVITÉS

	ÉTIOLES Maison des arts martiaux Route de Jarcy	TIGERY Halle sportive Avenue de l'Orme à Desselay	ST PIERRE DU PERRY Complexe Lachenal 4 Avenue Louis Lachenal
LUNDI	TRAINING COMBAT 19h-20h KARATÉ ADOS-ADULTES 20h-21h15		
MARDI	KARATÉ ENFANT 18h-19h (6-9 ans) 19h-20h (10-14 ans) BODY-COMBAT 20h-21h	FULL-CONTACT - K-MIX Jeunes 18h-19h (10-15 ans) KARATÉ ADOS-ADULTE 19h-20h FULL-CONTACT K-MIX Adulte 20h-21h30	
MERCREDI	KARATÉ GOSHIN JUTSU Adulte 20h-20h30	KARATÉ ENFANT 14h30-15h45 (6-9 ans) 15h45-17h (10-14 ans)	
JEUDI	KARATÉ ENFANT 18h-19h (6-9 ans) 19h-20h (10-14 ans) KARATÉ ADULTES Confirmés 20h-21h15		KARATÉ ENFANT 18h-19h00 (6-11 ans) FULL-CONTACT - K-MIX Jeunes 19h-20h30 (10-15 ans)
VENDREDI	FULL-CONTACT K-MIX Adulte 19h30-21h	KARATÉ ENFANT 18h-19h30 (6-10 ans)	
SAMEDI	FULL-CONTACT K-MIX Adulte 10h-12h KARATÉ Dès 10 ans (entraînement combat) 14h30-16h	CROSS-TRAINING 9h30-10h30 BABY-KARATÉ 11h-11h45 KARATÉ ENFANT 14h30-15h30 (6-10 ans) KARATÉ ADOS-ADULTE 15h30-16h30	

LIEUX DES SÉANCES DE COURS

- 📍 ÉTIOLES: Maison des arts martiaux, Route de Jarcy, 91450
- 📍 TIGERY: Halle sportive, Avenue de l'Orme à Desselay, 91250
- 📍 SAINT-PIERRE DU PERRY: Complexe Lachenal, 4 Avenue Louis Lachenal, 91280

Nous rejoindre


www.karate-etiolles-tigery.com

bcombat.ctraining@gmail.com


06 95 75 28 10 / 01 69 89 31 47

Nous suivre


[karateetiolles-tigery91](https://www.facebook.com/karateetiolles-tigery91)

[@karate_etiolles_tigery](https://www.instagram.com/karate_etiolles_tigery)



PLANNING DU KARATE ETIOILLES-TIGERY

	ÉTIOLES Maison des arts martiaux Route de Jarcy	TIGERY Halle sportive Avenue de l'Orme à Desselay	ST PIERRE DU PERRY Complexe Lachenal 4 Avenue Louis Lachenal
LUNDI	TRAINING COMBAT 19h-20h KARATÉ ADOS-ADULTES 20h-21h15		
MARDI	KARATÉ ENFANT 18h-19h (6-9 ans) 19h-20h (10-14 ans) BODY-COMBAT 20h-21h	FULL-CONTACT - K-MIX Jeunes 18h-19h (10-15 ans) KARATÉ ADOS-ADULTE 19h-20h FULL-CONTACT K-MIX Adulte 20h-21h30	
MERCREDI	KARATÉ GOSHIN JUTSU Adulte 19h-20h30	KARATÉ ENFANT 14h30-15h45 (6-9 ans) 15h45-17h (10-14 ans)	
JEUDI	KARATÉ ENFANT 18h-19h (6-9 ans) 19h-20h (10-14 ans) KARATÉ ADULTES Confirmés 20h-21h15		KARATÉ ENFANT 18h-19h00 (6-11 ans) FULL-CONTACT - K-MIX Jeunes 19h-20h30 (10-15 ans)
VENDREDI	FULL-CONTACT K-MIX Adulte 19h30-21h	KARATÉ ENFANT 18h-19h30 (6-10 ans)	
SAMEDI	FULL-CONTACT K-MIX Adulte 10h-12h KARATÉ Dès 10 ans (entraînement combat) 14h30-16h	CROSS-TRAINING 9h30-10h30 BABY-KARATÉ 11h-11h45 KARATÉ ENFANT 14h30-15h30 (6-10 ans) KARATÉ ADOS-ADULTE 15h30-16h30	

LIEUX DES SÉANCES DE COURS

- 📍 ÉTIOLES: Maison des arts martiaux, Route de Jarcy, 91450
- 📍 TIGERY: Halle sportive, Avenue de l'Orme à Desselay, 91250
- 📍 SAINT-PIERRE DU PERRY: Complexe Lachenal, 4 Avenue Louis Lachenal, 91280

Nous rejoindre


www.karate-etiolles-tigery.com

bcombat.ctraining@gmail.com


06 95 75 28 10 / 01 69 89 31 47

Nous suivre


[karateetiolles-tigery91](https://www.facebook.com/karateetiolles-tigery91)

[@karate-etiolles_tigery](https://www.instagram.com/karate-etiolles_tigery)